

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2014

RECONQUÉRIR L'ÉCONOMIE RÉELLE - (N° 1791)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
Mme Valter

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 60, substituer à la référence :

« L. 613-1 »

la référence :

« L. 771-1 »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.